Thônex

AVIS

Dans sa séance du 22 novembre 2022 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022

2. Assermenté M. Thierry Ventouras, conseiller municipal, en remplacement de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire

3. Nommé un·e conseiller·ère municipal·e à la fonction de président·e de la commission écoles, jeunesse, sports en remplacement de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire

4. Nommé un·e conseiller·ère municipal·e à la fondation en faveur de la jeunesse de Thônex en remplacement de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire

5. Nommé un·e conseiller·ère municipal·e au comité des fêtes de la culture et du jumelage de Thônex en remplacement de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire

6. Nommé un·e conseiller·ère municipal·e à la fonction de 1er vice-président·e du bureau en remplacement de M. Bastien Leutenegger, démissionnaire

7. Nommé un·e Secrétaire du bureau en remplacement de M. Philippe Guex

8. Accepté le budget de la Commune 2023

9. Voté un crédit d'investissement de CHF 587'300.- pour le versement d'une contribution 2023 au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 23 janvier 2023

Richard Stark
Président du conseil
municipal 2022-2023